

Dr Denis ERNI
Boîte Postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
www.swisstribune.org

Monsieur Le Président du PLR
Damien Humbert Droz
Rue de Flandres 1
Case postale 2912
2000 Neuchâtel

Estavayer-le-Lac, le 28 septembre 2015

Tricherie électorale : Me Bauer, un avocat félon, candidat du PLR au Conseil National / Mise en demeure de réagir pour vos électeurs (lettre ouverte)

Monsieur le Président du PLR neuchâtelois,

La majorité des électeurs attendent de tous les partis qu'ils présentent pour le Conseil national des candidats qui font appliquer la volonté de notre nation inscrite dans la Constitution fédérale. C'est d'ailleurs une exigence légale précisée à l'article 35 de la Constitution fédérale :

« Quiconque assume une tâche de l'Etat est tenu de respecter les droits fondamentaux et de contribuer à leur réalisation »

Ce sont aussi les Valeurs qui étaient annoncées par le Président suisse de votre parti. A contrario, la majorité des électeurs n'aiment pas découvrir après coup qu'un parti leur a caché avant les élections des éléments qui auraient pu les conduire à ne pas élire un candidat. C'est le cas lorsqu'un candidat avocat se sert de son pouvoir politique pour avantager des intérêts privés et violer de manière crasse les droits fondamentaux constitutionnels d'autres citoyens. C'est ce que j'appelle ici un avocat félon.

De la tricherie électorale de Me Bauer

Dans le journal télévisé de la TSR du 21 septembre, le journaliste A. Rebetez a filmé, Me Bauer, l'avocat candidat du PLR au Conseil national en pleine campagne électorale au marché de Neuchâtel. Il disait que pour se faire élire le candidat avocat Bauer mise sur son réseau, citation :

« L'AVOCAT mise sur ces réseaux d'ancien Président du Grand Conseil »

Il est exact que Me Bauer se sert de son réseau au Grand Conseil neuchâtelois pour agir. Il est l'un des plus puissants avocats du Canton de Neuchâtel. Par contre, il ne dit pas qu'il se sert de ses relations dans le monde politique pour servir des intérêts privés et protéger avec un **« certain cynisme »** des membres de la pègre suisse.

Le terme¹ de cynisme a été utilisé dans un jugement du Tribunal de Neuchâtel par des juges qui ont constaté comment l'avocat Bauer utilisait les privilèges des Confréries d'avocat pour empêcher un témoin de témoigner. Le but de Me Bauer était d'assurer l'impunité à un de ses confrères impliqués dans du crime économique obtenus avec contrainte sur témoin.

Par la suite, lorsque Me Bauer s'est trouvé aux commandes du Grand Conseil, il s'est servi de son réseau et de sa position pour empêcher le respect des droits fondamentaux constitutionnels. **Il a fait passer les intérêts de sa Confrérie avant le respect des droits garantis par la Constitution.** Il existe de la correspondance avec le Grand Conseil éloquent sur ce sujet caché aux électeurs neuchâtelois.

¹ Pièce d311b : http://www.swisstribune.org/doc/d311b_Jugement_ne_03_02_2009.pdf

En bref, Me Bauer est un grand Maître de la malhonnêteté intellectuelle par rapport à son confrère Frédéric Hainard. Ce dernier a payé très cher ses peccadilles alors que contrairement à Me Bauer, il n'a pas abusé des privilèges de sa profession pour couvrir du crime commis par des avocats.

Pour ceux qui sont attachés au respect des droits fondamentaux constitutionnels, Me Bauer est comme le pilote de Germanwings qui a massacré les passagers qui lui faisait confiance. Il est un félon cynique qui n'hésite pas à massacrer les droits fondamentaux des citoyens pour obtenir des avantages professionnels personnels et pour les membres des confréries d'avocats.

De la mise en demeure de Me Bauer de ne pas tromper son électorat sur ses Valeurs

J'ai invité Me Bauer à ne pas tricher pour se faire élire. Je lui ai demandé d'expliquer à l'électorat neuchâtelois ses Valeurs cachées. Je l'ai aussi invité à aviser le Parti libéral des protections qu'il accorde à la pègre suisse, voir pièce² d2500. Les Valeurs d'un Conseiller national concernent tous les Suisses.

De l'ambiguïté de sa réponse d'avocat cynique, il ressort que le parti libéral-radical adhérerait à ses Valeurs de félon qui trahissent la confiance des électeurs. Cette réponse n'engage que lui. **J'ai plutôt l'impression que Me Bauer représente toutes les Valeurs que ne veut plus le parti libéral-radical.**

J'ai aussi pris la peine de questionner au hasard une dizaine de citoyens sur les Valeurs de Me Bauer sur la base du contenu de cette pièce d2500 et de ses annexes. Ces citoyens étaient outrés de découvrir cette face cachée de Me Philippe Bauer. Aucun d'eux ne l'aurait élu après avoir vu comme il manipulait la procédure pour contourner le respect des droits fondamentaux constitutionnels.

De votre mise en demeure de réagir pour ne pas tromper votre électorat / devoir de fonction d'un élu

Je suppose que le parti libéral-radical n'aurait pas proposé Me Bauer comme candidat au Conseil national s'il était au courant de ces documents. **Pour qu'il n'y ait pas de tricherie, par la présente, je vous mets en demeure, Monsieur le Président du PLR neuchâtelois, d'informer correctement l'électorat sur ces abus d'autorités ou de retirer à temps la candidature de Me Philippe Bauer.**

Pour respecter l'électorat, je vous propose de répéter l'expérience que j'ai faite de révéler au hasard à des électeurs le contenu de la pièce d2500, cela en présence de Me Bauer. Vous verrez qu'ils seront surpris que le parti libéral-radical leur propose ce candidat et qu'ils ne seront plus d'accord de l'élire après avoir vu comme il viole les droits garantis par la Constitution avec ses privilèges d'avocat.

Quoique les documents parlent d'eux-mêmes, je me tiens à votre disposition pour une confrontation publique avec Me Bauer sur ces faits. Ce sera l'occasion pour Me Bauer de défendre publiquement ses Valeurs cachées dont il se sert pour violer les droits fondamentaux constitutionnels. Ainsi son électorat pourra choisir en toute liberté de l'élire ou non !

Pour ma part, je considère que le parti libéral doit retirer sa candidature. **Les Valeurs de Me Bauer sont incompatibles avec le devoir de fonction des élus au Conseil national.** C'est un avocat félon.

Je vous signale qu'il y a un livre en préparation sur ces violations des droits constitutionnels. Il est prévu un chapitre qui citera les noms des politiciens et députés qui auront permis par leur silence à Me Bauer de bafouer les droits fondamentaux constitutionnels.

En vous remerciant de veiller à ce que votre parti ne triche pas avec l'électorat suisse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Parti libéral-radical neuchâtelois, mes salutations cordiales.


Dr Denis ERNI

Adresse numérique de ce courrier : http://www.swisstribune.org/doc/d2536_150928DE_DH.pdf

² Pièce d2500 : http://www.swisstribune.org/doc/d2500_150601DE_PB.pdf